

# Bulletin communal

Jun  
2023

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

commune@ouffet.be

www.ouffet.be

T : 086/36.61.36

F : 086/36.73.79

Application  
mobile



Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h  
Samedi\* : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi : Sur RDV

(\* Permanences matière « population » uniquement)

**Attention, il n'y aura pas de bulletin communal au mois d'août suite au congé de l'imprimeur**

## Bibliothèque communale : L'heure du conte

Comme tous les derniers mercredis du mois, l'heure du conte du mois de juin se déroulera entre 15h30 et 16h30, le mercredi 28/06/23.

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.



## Autorisation parentale de voyager à l'étranger

Lorsqu'un enfant mineur voyage à l'étranger seul, en compagnie d'autres personnes que ses parents ou avec un seul de ses parents, il est conseillé d'établir une « autorisation parentale » attestant de l'accord des parents ou de l'autre parent auprès de la Commune. Ainsi, la signature du(des) parent(s) pourra être légalisée afin que l'autorisation écrite puisse être utilisée à l'étranger.

De nombreux parents se présentent auprès de notre service Population en ayant signé à l'avance le document en question. **Or, pour être légalisée, la signature du document doit impérativement avoir lieu en présence du préposé de la Commune.** Un contrôle de l'identité est effectué en parallèle via la carte d'identité du(des) parent(s).

Dès lors pour cette démarche, merci de vous munir du document non signé et de votre carte d'identité auprès de notre Service Population, rue du Village 3 à 4590 Ouffet, durant les heures d'ouverture.

## Plaisir d'apprendre

Suite à une deuxième édition très positive, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de réitérer l'opération dénommée « Plaisir d'apprendre » qui propose l'organisation **d'activités de remédiation scolaire couplées à des activités sportives et/ou culturelles** pour les élèves de la 6<sup>e</sup> primaire à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Cette troisième édition aura lieu du **7 au 11 août 2023, à la Salle aux Oies à OUFFET :**

- Seulement 5 places disponibles ;
- 10€/enfant/semaine ;
- Thèmes abordés : mathématiques, français, sciences ;
- Mercredi (animation) ;
- Horaire de 9h à 16h (pas de garderie).



Pour toute demande d'informations ou inscription : [sittelle@ouffet.be](mailto:sittelle@ouffet.be)

# Rubrique Evènements

Les évènements et les différentes affiches sont partagés sur notre site internet et note page Facebook.

## Juin

- **3 juin – Samedi – Journée KID'S** organisée par la Sittelle – Rue des Pahys 6 à Ouffet – Grimages, marionnettes, châteaux gonflables, etc.
- **18 juin – Dimanche – Marche Adeps** de l'Athénée Royal d'Ouffet – 5, 10, 15 et 20 km – Petite restauration et boissons

## Juillet

- **9 juillet – Dimanche – Dîner de village des Foyons d'Ellemelle dès 12h00** - Au programme : Auberge espagnole (chacun amène un plat), quelques desserts et boissons vous seront proposés - Au plaisir de vous revoir ! Plus d'informations par sur notre site : Les Foyons d'Ellemelle 

## Sauvons Bambi

Sauvons Bambi est une ASBL de bénévoles regroupant des pilotes de drones, des agriculteurs ainsi que des amoureux de la nature qui proposent gratuitement leurs services.

L'ASBL cherche et forme les pilotes bénévoles pour la détection des animaux.

Avec notre expertise et nos drones équipés d'une caméra thermique, notre mission principale est de sauver les faons de chevreuil et les nids d'oiseaux nicheurs au sol au moment de la fauche des prairies sur l'ensemble de la Belgique et du Luxembourg, car chaque année des milliers d'animaux sauvages y sont atrocement mutilés ou tués par des faucheuses.



### Pourquoi cette fatalité ?



Les chevrettes mettent bas pendant les mois de mai et de juin.

Les faons restent couchés dans les hautes herbes, protégés des prédateurs grâce à leur immobilité et le fait qu'ils soient inodores à cette période de leur vie.

Malheureusement, cette stratégie leur est fatale lorsque l'agriculteur fauche son champ. Au lieu de s'enfuir, les faons restent immobiles et sont broyés ou mutilés par les faucheuses.

### Comment ça marche ?

1. L'agriculteur nous appelle 24h avant la fauche au 081/137.911.
2. Un pilote de drone avec caméra thermique est envoyé tôt le matin pour survoler les prairies juste avant la fauche.
3. Si un faon est repéré par le drone alors il est mis à l'abri dans une caisse à l'orée du bois.
4. L'agriculteur libère le faon après la fauche afin qu'il retrouve sa mère sain et sauf.

### Nos besoins

Nous manquons de drones avec caméras thermiques. Cet équipement coûte 6000€ pièce. Notre ASBL n'ayant pas de subside, elle fait appel aux généreux donateurs.

Cette année, la Fondation Roi Baudouin apporte sa collaboration au projet. Vous pouvez désormais verser un don sur le compte ci-dessous. Compte : BE10 0000 0000 0404  
Communication : 623/3732/70055. *Tout don à partir de 40€ par an est déductible fiscalement à hauteur de 45% du montant.*

### Plus d'informations ?

Tel : 081/137.911

Site internet : [sauvonsbambi.be](http://sauvonsbambi.be)

 @sauvonsbambi.belgique -  @sauvonsbambi



Nos pilotes de drones  
bénévoles ont les moyens  
d'éviter la fauche des faons !

# GAL Pays des Condruses – Entretien mutualisé des haies

Le GAL Pays des Condruses, avec le soutien du programme Yes We Plant de la Wallonie, a lancé le projet « **Entretien mutualisé des haies** » sur son territoire (Anthisnes, Clavier, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Marchin, Modave, Nandrin et Tinlot).

Ce projet trouve sa source dans le constat suivant : les haies apportent de nombreux bénéfices environnementaux, paysagers, etc. Leur disparition passée mène aujourd'hui à un besoin de re-densification du réseau. Malheureusement, un frein important à la plantation est l'entretien qui est technique, coûteux, difficile pour une personne non spécialisée. C'est ici que nous intervenons.

L'objectif du projet sera le **financement, pour 60%, de l'entretien des haies des communes, des agriculteurs et de tout autre propriétaire**. On entend, pour l'entretien, des haies/alignements d'arbres bien en place (pas de travaux de désherbage ou de tailles de formation).

Le projet se veut ambitieux. Nous nous sommes fixé un objectif d'entretien de 90 Km de haies en année 1, 110 Km en année 2 et 140 Km en année 3. Les subsides seront répartis sur ces trois années.

Concrètement, une rencontre sera organisée sur le terrain avec chaque personne intéressée afin de discuter des buts recherchés par la taille (valorisation ou non), des fonctions visées (biodiversité, brise-vent, etc.) mais aussi pour définir l'ampleur des travaux à réaliser.

Ensuite, la demande qui aura été faite sera étudiée et, si elle est pertinente, elle rentrera dans le programme. Un entrepreneur sera alors sélectionné pour réaliser le chantier. Le GAL se chargera de la planification des travaux et de leur suivi.

**Attention : Pour les agriculteurs, une éligibilité aux aides des minimis sera réalisée avant de valider la participation.**

En parallèle des apports financiers, le GAL poursuit aussi une initiative de conseiller afin d'apporter des informations aux personnes sur : quand tailler, comment tailler, quels outils utiliser, etc.

**Si ce projet vous parle, que vous souhaitez vous inscrire pour une visite ou recevoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter :**

DEROANNE Mélinda - Chargée de mission - [melinda.deroanne@galcondruses.be](mailto:melinda.deroanne@galcondruses.be) - 0472/63.28.99



**YES WE  
PLANT**



## LE CPAS D'OUFFET RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

### TAXI SOCIAL

- Vous avez la fibre sociale ;
- Vous disposez d'un peu de temps libre ;
- Vous êtes en possession de votre permis de conduire ;

### REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE CHAUFFEURS

Notre taxi transporte des personnes qui, pour des raisons diverses mais réglementées, ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens.

Actuellement, les deux employés affectés à cette tâche ne peuvent répondre à toutes les demandes.

**Les missions sont diverses : courses alimentaires, visites médicales, voire rencontres familiales.**

Si vous pensez pouvoir répondre à ces critères, alors n'hésitez pas, soyez des nôtres.



Pour répondre à vos questions, notre Directrice générale, Madame Brone (086/36.92.61) et notre Présidente, Madame Lardot (0479/50.46.36) se feront un plaisir de vous recevoir. Une discussion ouverte vous permettra de préciser les modalités d'assurance, de défrayements ou toute autre question.

### AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER



## LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BERNARDFAGNE & CO

### RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'intercommunale « Piscine de Bernardfagne » est actuellement à la recherche de bénévoles pour **tenir la caisse, accueillir les visiteurs et percevoir les entrées pendant les vacances de juillet et août.**

Les horaires sont les suivants :

- Lundi - Mercredi - Vendredi : de 14h à 19h
- Mardi - Jeudi : de 14h à 17h.

Les candidats doivent être disponibles **une semaine au choix** pendant les vacances d'été.

La participation de bénévoles est essentielle pour assurer le bon fonctionnement des activités pendant les vacances. C'est également une occasion pour les bénévoles de rencontrer de nouvelles personnes et d'enrichir leur expérience personnelle.



**Vous êtes intéressé(e) ou souhaitez plus d'informations ?  
N'hésitez pas à envoyer un mail à [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be)**

# Inscriptions dans les écoles

## ✓ Ecole communale

Si vous recherchez la future école de votre enfant, les inscriptions sont organisées **la première semaine de juillet ainsi que les deux dernières semaines du mois d'août sur rendez-vous** :

- ✓ Avec le Directeur, Monsieur BROGIATO : au 0749/779.072 ou [ecolecommunaledewarzee@hotmail.com](mailto:ecolecommunaledewarzee@hotmail.com) ;
- ✓ Avec Madame Christine MOËS 0494/464.750 ou [christinemoes016@gmail.com](mailto:christinemoes016@gmail.com)



## ✓ La Chou'ette école

Vous cherchez une école familiale, qui bouge, où chacun trouve sa place, et tout ça dans un écrin de verdure ? La Chou'ette école, annexée à l'Athénée Royal d'Ouffet, est faite pour vous !

Nous vous accueillerons de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous :

- **Jusqu'au 12 juillet 2023** ;
- À partir du **16 août 2022** (via le secondaire) ;
- À partir du **22 août 2022** (dans le fondamental)



Ce sera pour vous l'occasion de prendre contact, de visiter nos locaux et de poser toutes les questions que vous pourriez avoir.

A très bientôt, l'équipe éducative.

## ✓ Saint-Joseph

Les inscriptions se feront jusqu'au 7 juillet et reprendront à partir du 16 août de 9 à 15h sur rendez-vous en téléphonant au 086/366256.

VISITES ET INSCRIPTIONS SUR RDV AU 086/366.256

NOTRE PROJET

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ  
DANS UNE AMBIANCE FAMILIALE

SAINT-JOSEPH  
ÉCOLE FONDAMENTALE LIBRE  
TEL : 086 36 62 56  
jouf.dir@skynet.be

- ▶ Sorties éducatives
- ▶ Projet numérique
- ▶ École du dehors
- ▶ Alimentation saine
- ▶ Heure du conte
- ▶ Yoga, sophrologie

✉ [jouf.dir@skynet.be](mailto:jouf.dir@skynet.be)  
🌐 [saint-joseph-ouffet.over-blog.com](http://saint-joseph-ouffet.over-blog.com)  
📍 Rue de Temme, 2 - 4590 OUFFET

**LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT: NOTRE PRIORITÉ**

Notre projet de construction : nouvelle salle de gym -  
réfectoire - cuisine - toilettes



**EN CONCERT**

**OUFFET**

**Dimanche**

**20 août 2023**

**17h00**

Sur le site de  
la Tour de Justice



at home



[www.marka.be](http://www.marka.be)

eNM

SPPF



# Du neuf à la Croix-Rouge !

Après plus de **17 ans** de bons et « sociaux » services, la camionnette de votre Croix-Rouge locale a rendu l'âme...Des milliers de colis alimentaires distribués, des centaines de lits médicalisés et de fauteuils roulants livrés à domicile, des tonnes de vêtements, jouets et autres accessoires véhiculés, sont à son actif !



Afin de poursuivre ces missions, votre Maison Croix-Rouge a le plaisir de vous présenter le tout nouveau véhicule qui vient de rejoindre son équipe ! Cette acquisition a été possible grâce à la location et à la vente de matériel paramédical ainsi qu'aux généreux donateurs qui permettent à votre Maison Croix-Rouge de fonctionner.

Pour nous soutenir, n'hésitez donc pas à faire appel à notre service **de location de matériel paramédical et sanitaire** : le matériel à louer est disponible sur place ou livrable dans les 24h (lits médicalisés, matelas « anti-escarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...).

Nous vous proposons aussi **d'acheter chez nous du petit matériel** : pannes, urinaux, alèses et une large gamme de protections contre différents degrés d'incontinence.

Vous pouvez aussi nous soutenir par un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR AHO – mention « don » sur le virement).

## Votre Maison Croix-Rouge, c'est aussi :

- **Organiser des collectes de sang** 4 fois par an dans les 8 communes qui en dépendent.

**La prochaine collecte aura lieu le 27 juillet de 17h à 19h30 à l'Athénée Royal, rue Hestrumont à Ouffet et le 19 juin de 16h à 18h30 au Nouveau Hall Omnisport, rue du Moulin, 10B à Hamoir.**

Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – 0475/86.38.04 ou <https://donneurdesang.be/fr>.

- **Mettre sur pied des formations aux « gestes qui sauvent »** : Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS), réanimation, ...

**Adresse** : Playe,54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

**Horaire** : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

**Tél** : 04/365.26.82 ou 0497/52.89.68.

# Avis d'enquête publique – Permis d'urbanisation Grand'Route

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'une demande de permis d'urbanisation pour la création de 9 lots à bâtir avec une voirie interne.

**Situation du terrain concerné :** Warzée, Grand'Route, parcelle cadastrée section A n°597G

**Le projet :** Permis d'urbanisation de 9 lots avec création d'une voirie interne de 1.400,1 m<sup>2</sup>

Cette demande de permis d'urbanisation implique la création d'une nouvelle voirie interne à partir de la Grand'Route à Warzée ; la réalisation d'une enquête publique est donc requise conformément à l'article D.IV.41 du CoDT et aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

**Le dossier est soumis à enquête publique du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 30 juin 2023 en application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.**

**Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET, rue du village n°3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil) du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (*sur rendez-vous uniquement*).**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal et porteront la mention : **ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie : PURB/2023/3)**.

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par fax : 086/36.73.79 ou courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be) ;
- Remises à Monsieur IMHAUSER Renaud, responsable du service urbanisme.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées auprès de Monsieur Renaud IMHAUSER lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, le 30 juin, à 11h30. Le responsable du service urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Renaud IMHAUSER.**

